

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2018

Le 03 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Joceline BROISSIAT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Julien MARICHY, Yves GERAY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Secrétaire de séance : M. Michel PERNET

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 15 mars 2018 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 15 mars 2018.

### **1- Décision modificative n°1 : augmentation de crédits au compte 739211 (attribution de compensation) (délibération n° 13/18)**

Afin de pouvoir mandater les appels d'attribution de compensation émise par ECLA, il convient d'augmenter les crédits au compte approprié et de diminuer les dépenses imprévues dans la section fonctionnement.

### **2 - Résiliation et renouvellement d'un bail rural parcelle cadastrée ZB 14 « Au Goutet » (délibération n° 14/18)**

Monsieur Jacky THIELLET a résilié le bail rural passé avec la Commune à compter du 30 avril 2018 concernant la parcelle cadastrée section ZB 14 « Au Goutet » d'une contenance de 2 ha. Madame Marylène CIEPLIK domiciliée à 39190 BEAUFORT souhaite reprendre la location. Le nouveau bail sera consenti à compter du 4 mai 2018 pour une durée de 9 ans. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

### **3 - Avancement de grade Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe (délibération n° 15/18)**

En raison de l'avancement de grade proposé par la Commune concernant la secrétaire de mairie, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe occupé actuellement par l'intéressée. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le tableau des emplois modifiés à partir du 4 mai 2018.

### **4 - SIDEC : Avenant à la convention de mise à disposition du SITIC du SIDEC au bénéfice de ses collectivités membres (délibération n° 16/18)**

Comme chaque année, le Service Informatique et TIC du SIDEC (SITIC) propose aux Collectivités du Jura de confirmer leur adhésion aux Services Informatiques mutualisés. Le SIDEC ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2016, les services fiscaux lui ont adressé une proposition de rectification portant sur le SITIC, considérant que ses activités étaient en concurrence directe avec des entreprises

commerciales et de ce fait devraient être soumises à la TVA. Le 17 février 2017, le SIDEC a contesté cette proposition de rectification arguant qu'il remplit une mission de service public administratif, notamment dans le développement du numérique à la demande même des services de l'Etat. Il est demandé de prendre une délibération afin d'approuver un avenant ayant pour objet la résiliation des conventions antérieures conclues avec le SIDEC et l'adhésion à la convention de mise à disposition des services du SITIC rénovée.

Pour 2018, la tarification est :

- pour l'IDG (Informatique De Gestion) Magnus pack standard est de 2 210.00 € (2 150.00 € en 2017)
- pour le support (système matériels et logiciels hébergement informatique) est de 236.00 € (200.00 € en 2017).

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité l'avenant pour l'adhésion à la convention de mise à disposition des services du SITIC rénovée.

#### **5 - Modalités d'attribution des congés exceptionnels et autorisations d'absence au personnel communal (délibération n° 17/18)**

Des congés exceptionnels peuvent être accordés à l'occasion d'évènements particuliers et ne pouvant pas entrer en compte dans le calcul des congés annuels ordinaires. Le Conseil Municipal valide ces modalités.

#### **6- Etude de devis**

➤ Rafraichissement de la Salle des Fêtes : cinq entreprises ont répondu. Suite au tableau de dépouillement, le Conseil Municipal décide de retenir l'Entreprise LE PEINTRE pour un montant de 6 615.10 € HT (avec remplacement des dalles).

#### **7 - Informations et questions diverses :**

➤ Remerciements de Floranim et du Souvenir Français pour l'attribution d'une subvention.

➤ Suite au contrôle des bacs bleus effectué le 21 mars 2018, le SICTOM informe la Mairie par lettre en date du 17 avril 2018 qu'il souhaite prendre rendez-vous avec Madame le Maire, le Délégué du Sictom et la secrétaire de mairie pour s'entretenir sur le contexte et sur les actions à mener.

➤ Cirque Va et Vient : Lors du Conseil d'Ecole du 24 avril 2018, les enseignants ont informé le RPI d'un projet pédagogique portant sur le cirque. Pour ce faire, il est demandé aux deux communes de trouver un terrain pouvant recevoir un chapiteau ovale de 26 m x 31 m (ancrage) pouvant accueillir 300 personnes. Ce chapiteau serait loué par la coopérative scolaire. Affaire à suivre.

#### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 05 février 2018 : ECLA – Commission Affaires Culturelles et Communication
- le 13 février 2018 : ECLA – Commission Transports
- le 28 février 2018 : SIER - Bureau Syndical
- le 20 mars 2018 : Office Intercommunal des Sports (OIS) – Assemblée Générale

- le 29 mars 2018 : ECLA – Bureau Elargi
- le 05 avril 2018 : ECLA – Conseil Communautaire
- le 24 avril 2018 : Conseil Ecole
- le 26 avril 2018 : ECLA Commission Environnement

### **REUNIONS A VENIR :**

- le 17 mai 2018 : ECLA – Bureau Elargi
- le 20 juin 2018 : ECLA – Bureau Elargi
- le 28 juin 2018 : ECLA Conseil Communautaire

### **URBANISME – DOSSIERS EN COURS :**

- PC n°2/2018 : Dossier déposé le 20/03/2018 par Monsieur Claude BERTRAND, pour la création d'un abri sur la parcelle cadastrée AA 37, 115 rue des Bois de Reine.
- DP n°7/2018 : Dossier déposé le 25/04/2018 par Monsieur Gilbert DELAY pour la réfection de la toiture de sa maison située 23 rue en Sus Boirier sur la parcelle cadastrée ZB 107.
- CUB n°1/2018 : Dossier déposé le 04 /04/2018 par Monsieur Kévin GAY pour la construction d'un bâtiment artisanal sur les parcelles ZA 93 et ZA 94 (partie).

### **URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :**

- PC n°1/2018: Arrêté de non opposition en date du 25/04/2018 d'un dossier déposé le 01/03/2018 par Monsieur Maxime FOURNOT, pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée AA 139, 39 rue des Vignettes.
- DP n°6/2018 : Arrêté de non opposition en date du 28/03/2018 d'un dossier déposé le 15/03/2018 par Monsieur Michel PETETIN pour la réfection de la toiture de sa maison située 175 rue Sous Charnet sur la parcelle cadastrée AB 01.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 14 JUIN 2018**

La Secrétaire

Pauline JOUFFROY



Le Maire,

Paulette MARANO



